



ForêtFribourg WaldFreiburg

Association des propriétaires forestiers
Verband der Waldeigentümer

ASSEMBLEE GENERALE

Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire
du 19.05.2022, à 19h00,
à la Maison du Gruyère, Place de la Gare 3, à Pringy

Président : M. Fritz Burkhalter
Secrétaire : Mme Caroline Menoud, FPE - Bulle
Présents : 45 membres, selon la liste des présences

Ordre du jour :

1. Ouverture de l'Assemblée
 2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 1^{er} juillet 2021
 3. Rapport annuel du président
 4. Compte de résultat et bilan de l'exercice 2021
 5. Rapport des vérificateurs des comptes, approbation et décharge aux organes responsables
 6. Budget 2022 et approbation
 7. Elections statutaires
 - 7.1 Membres du comité
 - 7.2 Nomination à la Présidence
 - 7.3 Organe de révision
 8. Informations sur le projet Robin des Bois
 9. Informations sur la CCT de l'économie forestière fribourgeoise
 10. Informations sur la négociation des contrats de bois-énergie
 11. Divers et propositions individuelles
-

1. Ouverture de l'assemblée

M. Fritz Burkhalter, président, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres de ForêtFribourg.

Il remercie la commune de Gruyères, représentée par son Syndic, M. Jean-Pierre Doutaz, pour son accueil.

M. Fritz Burkhalter informe l'assemblée que de nombreux excusés sont annoncés, mais par gain de temps, il n'en donnera pas la liste.

Il relève tout particulièrement la présence de :

- du Premier citoyen de notre canton, M. Jean-Pierre Doutaz, Président du Grand Conseil Fribourgeois et Syndic de la Commune de Gruyères
- M. Thomas Troger-Bumann, Directeur de ForêtSuisse
- Mme Gilberte Schär, Présidente de Lignum Fribourg
- M. Stéphane Brawand, chargé d'affaires ForêtNeuchâtel
- M. Didier Wuarchoz, Directeur de La Forestière
- MM. Bertrand et Fabrice Grandjean, représentants de l'AREF
- M. Dominique Schaller, Directeur du Service des Forêts et de la Nature
- M. Lucas Dupré, membre du comité du Club du Bois et de la forêt du Grand Conseil fribourgeois
- M. Pierre-Antoine Repond, représentant de l'Industrie du Bois suisse romande
- M. Patrick Ecoffey, Président de l'Association du personnel forestier fribourgeois
- M. Thierry Jaquet, représentant du Syndicat Syna
- M. Xavier Pilloud, agence Virtù Public Affairs
- Mesdames et Messieurs les Députés du district de la Gruyère
- Messieurs les ingénieurs forestiers
- Mesdames, Messieurs les Membres de ForêtFribourg
- Mesdames, Messieurs les membres des corporations forestières.

Le président donne la parole à M. Jean-Pierre Doutaz, Président du Grand Conseil et Syndic de Gruyères, qui salue l'assemblée et présente sa commune.

L'ordre du jour n'apporte pas de modification.

MM. Lucas Dupré, Alfons Piller et Thomas Oberson sont nommés scrutateurs de cette assemblée. Le président les remercie d'ores et déjà pour leur collaboration.

Afin d'établir le quorum, M. Fritz Burkhalter demande aux membres présents de lever leurs bulletins de vote. Le président rappelle que selon les statuts, une personne ne peut représenter que 6 droits de vote au maximum.

Le total des bulletins de vote est de 152. La majorité se situe par conséquent à 77 voix.

Le président déclare l'assemblée générale valablement constituée.

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 1^{er} juillet 2021

Le procès-verbal de la dernière assemblée pouvait être consulté sur demande auprès du secrétariat de l'association.

La lecture de celui-ci n'est pas demandée et aucune remarque n'est formulée.

Décision :

Le procès-verbal de l'assemblée générale 2021 est accepté à l'unanimité.

3. Rapport annuel du président

Il n'est guère un rapport annuel qui ne mentionne le Coronavirus, Covid19, Sars, Omicron ou quel que soit le nom de ce virus. Dans mon rapport, je ne peux pas non plus éviter de le faire. Depuis la dernière assemblée du 1^{er} juillet 2021, le Covid nous a également compliqué la tâche. Heureusement, le travail en forêt n'a pas été trop touché et les entreprises forestières ont pu effectuer leur travail. D'autres entreprises ont été beaucoup plus touchées, comme la gastronomie, le tourisme ou les organisateurs d'événements dont les activités ont été paralysées.

Contexte

Actualités

Chez nous aussi, au sein de l'administration et du comité, le travail a été entravé par ce petit virus. Les réunions ont eu lieu par vidéoconférence et le masque nous a accompagné en permanence. Nous n'avons pas pu organiser les événements prévus.

Par exemple, la formation des autorités qui était prévue le 20 janvier 2022 à Wünnewil en allemand et le 27 janvier 2022 à Pringy en français a dû être annulée. Cette formation des autorités aurait été la deuxième édition après celle de 2017 qui devait avoir lieu à l'initiative de ForêtFribourg. L'objectif de cette manifestation est d'informer les conseillères et conseillers communaux nouvellement élus au printemps 2021 dans les domaines des forêts et des constructions sur les thèmes liés à la forêt. Cette formation a été mise sur pied en collaboration avec le Service des forêts et de la nature, Lignum Fribourg, l'association romande des entrepreneurs forestiers et ForêtFribourg. Il reste à espérer que le Covid se tienne désormais tranquille et que cet événement puisse être organisé cet automne.

Entre-temps, le Covid a été supplantée par un autre événement choquant. Le 24 février 2022, nous avons appris que la Russie avait envahi l'Ukraine. Cette guerre a des conséquences qui ne sont pas encore totalement prévisibles et il reste à espérer que la situation ne s'aggrave pas complètement.

Marché du bois

En ce qui concerne le bois, le marché de certains produits en bois comme les produits collés et les panneaux stratifiés était déjà épuisé avant la guerre. Nous avons donc dû, nous aussi, attendre les plaques de bois pour imprimer les panneaux de la campagne "Robin des Bois". C'est étrange que nous, les propriétaires forestiers, devions attendre le bois !

Bien que le bois manque sur le marché, les prix du bois n'ont que peu augmenté pour les propriétaires forestiers, en comparaison avec les secteurs en aval de l'économie. Souvent, les longs délais de livraison retardent le travail dans de nombreux secteurs de l'économie, ce à quoi nous devons nous habituer dans un avenir proche. Nous sommes de plus en plus conscients de la nécessité de nous détacher des dépendances globales.

La guerre a également provoqué une insécurité de l'approvisionnement dans le secteur de l'énergie. C'est là que le plus grand défi nous attend. Le bois apporte sa contribution à l'approvisionnement en énergie de chauffage par des réseaux de chaleur, qu'il convient d'exploiter. Mais le bois ne joue qu'un rôle marginal dans la production industrielle. Les exploitants de réseaux de chauffage urbain seraient donc bien avisés d'assurer par contrat la quantité de bois nécessaire.

Les fabricants de pellets sont actuellement presque en panique lorsqu'il s'agit de trouver du bois national pour couvrir leurs besoins hivernaux. Ceux qui ont la possibilité d'économiser du mazout grâce à leur cheminée ou leur poêle de salon le font. La demande de séparateurs de bois de chauffage a augmenté rapidement. Pour assurer l'approvisionnement en bois-énergie, il faut également utiliser davantage de bois provenant des forêts privées. Mais cela n'est possible que si le propriétaire de la forêt y gagne quelque chose, car il n'a pas de garantie de déficit. Cela signifie que les prix du bois-énergie doivent augmenter, d'autant plus que les coûts de récolte du bois ont également augmenté. En l'espace de quelques mois, le prix du diesel et du mazout a augmenté d'environ 30 % pour ne citer qu'un exemple. Les contrats de bois énergie avec le Groupe E sont en cours de négociation. Des informations plus détaillées seront données au point 10 de l'ordre du jour.

Il en va de même pour le bois de construction. Comme chaque année, nous avons rencontré les scieurs de notre canton. Nous n'avons pas pu discuter des quantités et des prix, car la Commission de la concurrence l'interdit. Mais nous avons pu faire la déclaration d'intention qu'ils pouvaient compter sur du bois provenant des forêts fribourgeoises. Nous avons refusé les demandes d'entreprises qui voulaient acheter de grandes quantités de bois chez nous parce que le bois étranger n'était plus disponible. Les propriétaires forestiers de ForêtFribourg attachent une grande importance à la collaboration régionale avec les entreprises locales. Bien sûr, le prix de nos produits joue toujours un rôle décisif, mais jusqu'à présent, nous avons presque toujours trouvé un consensus avec nos partenaires.

Motion Fässler

L'initiative parlementaire "*Faire des recommandations de prix également pour le bois de forêts suisses*" de notre président de ForêtSuisse, Daniel Fässler, a été approuvée par les commissions. C'est une bonne condition pour être entendu au Parlement. Si tel est le cas, nous pourrions à nouveau émettre des recommandations de prix à l'avenir et la Commission du marché du bois pourra reprendre son travail.

Activités de ForêtFribourg

Robin des Bois

Le projet qui nous a le plus occupés cette année est la campagne Robins des Bois. Lors de la dernière AG, vous nous avez accordé un soutien financier pour ce projet. Nous traiterons ce sujet au point 8 de l'ordre du jour, c'est pourquoi je ne l'aborde pas plus en détail dans mon rapport.

Informations & contexte politique

En novembre dernier, comme vous le savez tous, des élections au Grand Conseil et au Conseil d'Etat ont eu lieu dans notre canton. Didier Castella, chef de la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts, a été réélu avec un brillant résultat. Encore une fois, toutes nos félicitations. ForêtFribourg a profité de ces élections pour poser des questions sur la gestion des forêts aux candidats et candidates au Grand Conseil et au Conseil d'Etat. Au total, 155 candidates et candidats ont répondu à l'enquête de manière complète.

La forêt est sous pression en raison du réchauffement climatique. Il accélère le déclin de certaines essences locales et la propagation de maladies et de parasites. Malgré les signaux d'alarme régulièrement émis par les propriétaires forestiers et les professionnels, environ 63% des personnes interrogées estiment que l'état de santé de nos forêts est bon ou excellent, tandis que près de 30% le jugent préoccupant. Cela montre que le public n'a pas encore pris conscience de la menace qui pèse sur les forêts et de la nécessité d'agir. ForêtFribourg devra donc encore renforcer son engagement pour l'information du public. Robin des Bois nous y aidera.

Ce qui est réjouissant, c'est que plus de 90% des personnes interrogées sont favorables à la construction d'installations de chauffage urbain alimentées en bois. En outre, presque tous les participants sont prêts à s'engager pour l'utilisation systématique de bois de construction local dans les nouveaux bâtiments publics - autrement dit, pour une utilisation judicieuse et appropriée du bois pour tout ou partie des projets de construction. Cela correspond à la pratique qui est déjà appliquée avec succès dans les bâtiments cantonaux et communaux. Je pourrais citer de nombreux exemples. Les résultats de cette enquête sont un

signal positif pour le bois dans le secteur de la construction. ForêtFribourg s'engagera pour que ces avis soient pris en compte dans les décisions futures.

Le bois est un matériau aux multiples qualités : En tant que matériau de construction, il peut stocker le CO2 à long terme ; lorsqu'il est utilisé pour le chauffage à la place du pétrole ou du gaz, il permet d'utiliser une énergie locale neutre en terme de CO2. Plus de 75% des personnes interrogées estiment que le bois-énergie et le bois de construction peuvent jouer un rôle important dans la réduction de nos émissions de CO2. Un pourcentage similaire estime que l'État et les communes devraient stimuler la demande de bois et que les fournisseurs d'énergie devraient être encouragés à développer davantage de solutions utilisant le bois énergie.

Le Conseil d'Etat et le Club du Bois et de la Forêt du Grand Conseil sont pour nous des interlocuteurs précieux pour faire connaître nos propositions et nos opinions. Nous devons continuer à entretenir ces bonnes relations.

CCT de l'économie forestière

Un autre chantier de ForêtFribourg était la convention collective de travail pour le personnel forestier. Je ne vais pas m'y attarder ici non plus, car nous en parlerons au point 9.

Prix ForêtFribourg

En raison du Covid, nous n'avons pas pu décerner le prix ForêtFribourg l'année dernière. Nous avons pu nous rattraper le 13 décembre 2021. Ce prix symbolique a été remis à la bourgeoisie de la ville de Fribourg lors d'une petite cérémonie à La Corbaz. Son engagement multiple dans la forêt récréative, la construction d'une nouvelle centrale de chauffage, son action polyvalente en général et l'emploi d'une équipe forestière compétente ont été décisifs. La Bourgeoisie de Fribourg est propriétaire de 770 hectares de forêt répartis sur l'ensemble du territoire cantonal. Elle possède des forêts dans tous les districts de notre canton.

Engagement de ForêtFribourg

ForêtFribourg gère un large champ d'action. Nous avons ainsi élaboré des prises de position, participé à des événements, fait du sponsoring, assuré des représentations, mené des négociations, siégé dans des commissions, etc. Il serait trop long d'aborder toutes les activités dans mon rapport. C'est pourquoi je me suis limité aux tâches les plus importantes et j'arrive maintenant à la conclusion.

Remerciements

J'aimerais terminer mon rapport par des remerciements. Ceci est mon dernier rapport annuel. Un grand merci à mes collègues du comité, anciens et actuels, dont j'ai pu apprécier la connaissance et la collaboration.

Je suis incroyablement reconnaissant à Thierry Sottas, Sophie Cruchet-Micheloud et Caroline Menoud, qui ont toujours été à mes côtés au secrétariat et qui ont fourni un énorme travail. J'adresse également ces remerciements à toute l'équipe de la Fédération Patronale, où nous avons toujours pu utiliser des salles de réunion parfaitement équipées.

Je remercie également tous nos membres qui ont soutenu les décisions du comité et sur l'aide desquels nous avons toujours pu compter lors des manifestations et des expositions. Mes remerciements s'adressent également au Service des forêts et de la nature et à son chef de service, Dominique Schaller. Nous avons entretenu une collaboration fructueuse au cours de toutes ces années.

Aux côtés de mon prédécesseur Gilles Schorderet, que j'associe également à mes remerciements, j'ai pu m'occuper des questions germanophones au sein du comité en tant que vice-président au début. C'est ainsi que j'ai pu représenter la forêt fribourgeoise au comité central de ForêtSuisse. Je quitterai également cette fonction lors de l'Assemblée des délégués du 24 juin prochain.

Pendant toutes ces années, que ce soit en tant que membre du comité ou en tant que président, j'ai fait la connaissance de très nombreuses personnes de tous les domaines. J'en suis incroyablement reconnaissant et cela compense les nombreuses heures que cette fonction m'a demandées. Je n'aurais jamais connu de nombreux endroits répartis dans notre beau canton si je n'avais pas été en route pour ForêtFribourg. Je suis heureux et satisfait d'avoir vécu cela.

Sachant que de nouvelles forces sont maintenant à l'œuvre, je quitte mon mandat avec l'assemblée générale d'aujourd'hui, mais seulement lorsque l'ordre du jour aura été traité jusqu'au bout. En attendant, vous devez encore vous contenter de moi.

Je vous remercie de votre attention.

Burkhalter Fritz, Président ForêtFribourg

4. Compte d'exploitation et bilan de l'exercice 2021

M. le Président informe que les comptes 2021 ont été envoyés avec la convocation.

Mme Caroline Menoud présente et commente les comptes 2021 de l'association. Le total des recettes se monte à CHF 96'935.45 pour un total de dépenses de CHF 97'246.90, d'où provient une perte de CHF 311.45.

La fortune au 31.12.2021 se monte à CHF 227'795.70.

5. Rapport des vérificateurs des comptes, approbation et décharge aux organes responsables

Les comptes de l'exercice 2021 ont été vérifiés par la Fiduciaire Ruffieux SA à Bulle en date du 10 mai 2022.

Aucune remarque n'est formulée par la fiduciaire. M. le Président indique que le rapport de révision est projeté à l'écran. La lecture de celui-ci n'est pas demandée.

Décision :

Aucune remarque n'est formulée par ladite fiduciaire et les comptes 2021 sont acceptés par l'assemblée générale à l'unanimité, avec décharge au caissier et aux organes responsables.

6. Budget 2022 et approbation

Mme Caroline Menoud présente le budget de l'association pour l'exercice 2022.

Celui-ci totalise CHF 98'050.– de recettes pour CHF 115'500.– de dépenses, soit une perte budgétée de CHF 17'450.–.

Décision :

Le budget 2022 est accepté à l'unanimité.

7. Elections statutaires

7.1 Membres du comité

M. le Président informe que l'association doit déplorer la démission de trois membres du comité, M. Henri Buchs, M. Pierre-Alain Crausaz et lui-même.

M. Henri Buchs, actuellement vice-président de notre association, a œuvré durant 14 ans au sein du comité de ForêtFribourg ; il avait été élu lors de l'assemblée générale 2008 à Kerzers.

M. Pierre-Alain Crausaz avait été élu lors de l'assemblée générale 2011 à Siviriez et a donc passé 11 ans au sein du comité de ForêtFribourg.

Au nom du comité, M. Fritz Burkhalter remercie sincèrement MM. Henri Buchs et Pierre-Alain Crausaz pour leur engagement et pour l'excellente collaboration entretenue tout au long de ces années. Un cadeau leur est remis en guise de remerciement.

Les membres suivants se mettent à nouveau à disposition pour œuvrer au comité :

- M. Philippe Alibert
- M. Rudolf Herren
- M. Claude Limat
- M. Dominique Schaller

En remplacement des trois démissionnaires, le président propose les candidatures suivantes :

- M. Benoît Glasson, Président de ForêtGruyère et Député au Grand Conseil
- M. Eliot Savoy, forestier de triage à la Corporation forestière intercantonale de Glâne-Farzin
- M. Bertrand Zamofing, Directeur de la Corporation forestière Forêts-Sarine
- M. Martin Zbinden, Président du Waldbauverein Sense

Chaque candidat se présente à son tour.

Aucune autre proposition n'est formulée.

Décision :

Les membres présents élisent par acclamation les personnes ci-dessous au comité de ForêtFribourg pour une période de cinq ans :

- M. Philippe Alibert
- M. Benoît Glasson
- M. Rudolf Herren
- M. Claude Limat
- M. Eliot Savoy
- M. Dominique Schaller
- M. Bertrand Zamofing
- M. Martin Zbinden

7.2 Nomination à la Présidence

Selon l'article 19 des statuts, l'assemblée générale doit élire le président.

Afin remplacer M. Fritz Burkhalter, on propose la candidature de M. Philippe Alibert, membre du comité depuis 2017, il a une formation de garde forestier et est le directeur de son entreprise, Alibert Sàrl, entreprise de construction en bois rond à Attalens. Il est également conseiller communal à Attalens depuis 2016.

Comme aucune autre proposition n'a été soumise, les personnes présentes sont priées de lever leurs bulletins de vote pour élire M. Philippe Alibert pour 5 ans.

Décision :

M. Philippe Alibert est élu à l'unanimité et par acclamation en qualité de Président pour une durée de 5 ans.

La parole est donnée à M. Henri Buchs.

Suite à la démission de notre président, M. Fritz Burkhalter, M. Henri Buchs le remercie chaleureusement pour toutes ces années de dévouement au sein de notre association, soit 17 années au sein du comité ForêtFribourg, dont 7 années en tant que Président. Il souligne son excellent travail et toute l'énergie qu'il met à défendre les propriétaires forestiers de notre canton. Il lui remet un modeste cadeau en signe de reconnaissance.

7.3 Organe de révision

L'article 28 de nos statuts précise que l'organe de révision peut être rééligible à la fin de la période législative. Le comité propose de maintenir sa confiance à la Fiduciaire Ruffieux SA durant les 5 prochaines années.

Décision :

La Fiduciaire Ruffieux SA a été réélue comme organe de révision pour les 5 prochaines années.

8. Informations sur le projet Robin des Bois

La parole est donnée à M. Xavier Pilloud de l'agence Virtù qui présente en détails le projet Robin des Bois, plus particulièrement :

- le bilan 2021 du projet ;
- un point de situation, ainsi qu'un reporting mentionnant toutes les retombées médiatiques des actions poursuivies jusqu'à ce jour ;
- les objectifs et contours du projet pour 2022 ;
- les stratégies et les mesures choisies pour atteindre les objectifs 2022.

M. le Président remercie M. Xavier Pilloud pour sa présentation et son précieux travail tout au long du projet.

9. Informations sur la CCT de l'économie forestière fribourgeoise

Comme vous le savez, la Convention Collective de Travail (CCT) actuelle était valable jusqu'à la fin 2021. Afin de renouveler cette CCT, des nouvelles négociations ont été entreprises dans le courant de l'année dernière afin de passer en revue tous les articles et modifier les éléments nécessaires.

Un accord a été trouvé entre les parties pour valider les nouveaux textes, qui ont été votés en assemblée 2021. L'important pour cette nouvelle CCT est maintenant qu'elle puisse obtenir force obligatoire, pour l'ensemble du canton.

Le dossier est actuellement entre les mains des services de l'Etat, soit le Service public de l'Emploi (SPE) et le Secrétariat à l'économie (SECO) afin de valider le dossier et ainsi obtenir cette force obligatoire. Quelques questions et petites modifications mineures pour certains articles ont demandées, puis adaptées, correspondant plutôt à des détails de l'ordre de la cosmétique. Des discussions sont encore en cours au sujet des calculs des quorums nécessaires pour l'obtention de la force obligatoire.

Nous attendons maintenant des nouvelles pour la validation du dossier complet. Nous n'avons pas encore connaissance de la date à laquelle ils appliqueront la nouvelle CCT ; encore en cours d'année 2022 ou dès le 1er janvier 2023. Nous espérons vivement obtenir une réponse au plus tard après la période des vacances d'été.

10. Informations sur la négociation des contrats de bois-énergie

M. Fritz Burkhalter relève l'excellente collaboration que ForêtFribourg entretient avec le Groupe E Celsius, avec qui les contrats de livraison de bois-énergie ont pu être renouvelés suite aux négociations qui ont permis de satisfaire les deux parties.

Les parties ont conclu l'accord suivant : **6 centimes avec maintien de l'indice (IPP) sur 5 ans.**

Pour rappel, l'indice IPP se compose des indices partiels de l'Office fédéral de la statistique (OFS) et utilise la pondération suivante :

- 50% bois-énergie
- 10% produits pétroliers
- 10% machines agricoles et tracteurs
- 10% trafic routier de marchandises
- 20% indice national des prix à la consommation

L'IPP de référence, utilisé dans la formule de révision d'Energie-Bois Suisse, est maintenu et correspond à celui d'**août 2012, soit 116.5.**

Prix du bois-énergie

La base de calcul du prix du bois-énergie, facturé par le Fournisseur, est le kilowattheure (kWh) thermique mesuré à la sortie de la chaudière à bois de la Centrale. Seul le kWh thermique (sortie chaudière) fait office de référence pour la facturation. Le prix d'achat du kWh thermique produit (sortie chaudière) est de :

Prix par kWh de chaleur produite (sortie chaudière) Cts/kWh	TVA (8%)	Prix total (TVA incluse) Cts/kWh
6,00	0,48	6,48

M. Fritz Burkhalter remercie le Groupe E pour la précieuse collaboration et les négociations constructives qui ont été menées pour ces nouveaux contrats.

11. Divers et propositions individuelles

Aucune proposition individuelle n'est parvenue au secrétariat conformément à l'art. 13 des statuts.

M. Thomas Troger-Bumann, directeur de ForêtSuisse, apporte les salutations de l'association suisse et remercie ForêtFribourg pour la précieuse collaboration et l'engagement à défendre les intérêts des propriétaires de forêt et de l'économie forestière auprès des autorités, du monde politique et des associations de la branche de la forêt et du bois.

M. le président profite aussi de l'occasion pour remercier toutes et tous pour la confiance témoignée envers notre association.

Aucune autre personne ne demande la parole et le président clôt cette assemblée générale en remerciant une nouvelle fois ses collègues du comité pour leur soutien et son secrétariat, M. Thierry Sottas, Mme Sophie Cruchet et Mme Caroline Menoud pour leur disponibilité et leurs compétences.

ForêtFribourg



Caroline Menoud, secrétaire ad interim

Bulle, le 29 juin 2022